



Objet : tests d'entrée filière CGEH

Saint-Affrique, le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'inscription en formation CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique) pour votre enfant en vue de la rentrée scolaire de septembre 2020.

L'affectation dans cette filière est conditionnée par la vérification du niveau d'équitation des candidats qui doivent pouvoir suivre en sécurité la formation autour du cheval (valorisation, travail des jeunes chevaux).

Le contexte sanitaire actuel et les dispositions de prévention prises ne sont pas sans incidence sur notre organisation, il est vraisemblable que les tests programmés le samedi 28 mars ne pourront pas se tenir mais seront remplacés par un examen des dossiers individuels.

Pour cette raison, je vous invite à me faire parvenir dès à présent tous les éléments qui nous permettront d'examiner les candidatures à 2 niveaux :

- Sécurité du cavalier
- Motivation et connaissance de la filière hippique

Ces éléments peuvent être :

- Lettre de motivation du candidat
- Niveau de galop (diplôme fédéral)
- Justification de participations /performances à des compétitions équestres officielles (édition des engagements résultats par exemple)
- Attestation d'un Centre Equestre

Après examen du dossier de votre enfant, nous nous emploierons à prononcer l'admissibilité de sa candidature pour la filière CGEH afin que le vœu puisse être saisi dans la procédure AFFELNET, ou à vous proposer une solution alternative répondant à la motivation du jeune pour une filière équestre (travail du cheval ou élevage).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Proviseur Adjoint

G. APPERE

Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole La Cazotte

route de Bournac 12400 SAINT-AFFRIQUE - Tél.: 05 65 98 10 20 - Fax : 05 65 49 13 56

E-mail : lpa.st-affrique@educagri.fr - Site : www.la-cazotte.educagri.fr

